

152

Département : 48 48000213  
Aire d'étude : CHANAC  
Commune : CHANAC  
Edifice contenant : EGLISE PAROISSIALE SAINT JEAN BAPTISTE (REF : 00133638)  
Dénomination : STATUES (4)  
Titre de l'oeuvre : BON PASTEUR, SAINT JEAN BAPTISTE, SAINT JOSEPH, CHRIST RESSUSCITE  
Précision : STATUETTE  
Appartenance à un ensemble : TABERNACLE DU MAITRE AUTEL, REF: 48000276

---

Coordonnées : LAMBERT3 X = 0680250 Y = 0241000

PROPRIETE PUBLIQUE

Protection : 1924/08/30 CLASSE AU TITRE OBJET  
A SIGNALER

Dossier INVENTAIRE TOPOGRAPHIQUE établi en 1991 par DARNAS ISABELLE, GRANDJOUAN MARIE SYLVIE

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1991

---

#### DESCRIPTION

Catégorie technique : SCULPTURE

Matériaux et techniques : BOIS BLANC : DORE, PEINT

Description : REVERS NON SCULPTE

Représentation et ornementation : BON PASTEUR ; SAINT JEAN BAPTISTE ; SAINT JOSEPH ; CHRIST RESSUSCITE

Dimensions : H = 37 , HAUTEUR DE LA STATUETTE DU CHRIST ; HAUTEUR DES AUTRES STATUETTES : 27

Etat de l'oeuvre : MAUVAIS ETAT, OEUVRE DEPOSEE, STATUETTES VERMOULUES ; ELEMENTS CASSES ; SEUL LE CHRIST RESSUSCITE EST RESTE EN PLACE A LA SUITE DU VOL D'UNE DES STATUES

#### HISTORIQUE

Datation : 17E SIECLE, 18E SIECLE (?)

CES STATUETTES APPARTENAIENT A UN ENSEMBLE DE CINQ STATUETTES (DONT UNE A ETE VOLEE) QUI SE TROUVAIENT DANS LES NICHES DU TABERNACLE DU MAITRE AUTEL ET SUR LE DAIS D'EXPOSITION (CHRIST RESSUSCITE) ; ELLES DATENT PEUT ETRE COMME LE TABERNACLE DU MILIEU DU 17E SIECLE

EGLISE PAROISSIALE  
SAINT JEAN BAPTISTEMAITRE AUTEL  
Christ ressuscitéTabernacle : détail de la  
statuette du Christ

Ph. Inv. M. Descossy

91 48 0103 X



48 CHANAC

EGLISE PAROISSIALE  
SAINT JEAN BAPTISTEMAITRE AUTEL  
Saint Jean Baptiste

Statuette du tabernacle

Ph. Inv. M. Descossy  
91 48 0104 X

EGLISE PAROISSIALE  
SAINT JEAN BAPTISTE

MAITRE AUTEL  
Le Bon Pasteur

Statuette du tabernacle

Ph. Inv. M. Descossy  
91 48 0105 X



EGLISE PAROISSIALE  
SAINT JEAN BAPTISTEMAITRE AUTEL  
Saint Joseph

Statuette du tabernacle

Ph. Inv. M. Descossy  
91 48 0106 X